



Cheryl Gibson d'Edmonton (Alberta), remporta la médaille d'argent dans les épreuves du 400 mètres 4 nages.

Gale Amundrud, de Vancouver, Barbara Clark, de Stettler (Alberta), Anne Jardin, de Pointe-Claire (Québec) et Becky Smith, d'Edmonton, ont décroché la médaille de bronze, tandis que les deux premières médailles sont allées aux États-Unis et à l'Allemagne de l'Est.

Pour sa part, Nancy Garapick,

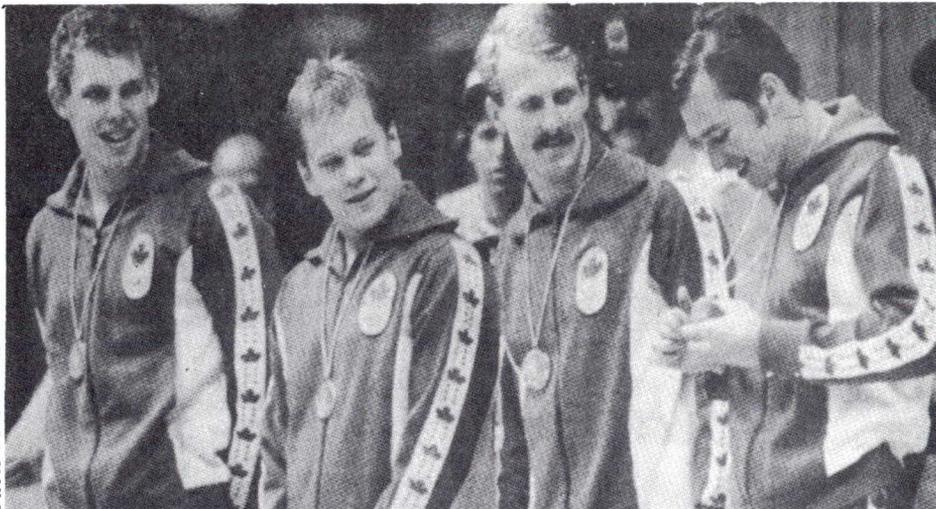


Photo Presse canadienne

Gary MacDonald regarde attentivement la médaille d'argent qu'il remporta avec ses coéquipiers (de gauche à droite): Stephen Pickell, Graham Smith et Clay

d'Halifax (Nouvelle-Écosse), âgée de quatorze ans, a remporté sa deuxième médaille de bronze dans le 200 mètres dos, derrière les Allemandes de l'Est Ulrike Richter et Birgit Treiber. Au cours de la semaine, Nancy s'était classée troisième derrière ces deux Allemandes, dans le 100 mètres dos.

Evans, classant le Canada en seconde place dans les épreuves de natation du 400 mètres quatre nages des Jeux olympiques.

Rappelons enfin que, plus tôt au cours de la semaine (voir *Hebdo Canada* du 28 juillet), la médaille de bronze du relais féminin 400 mètres quatre nages est allée à l'équipe canadienne et que Shannon Smith, de Vancouver, a remporté une médaille de bronze dans le 400 mètres style libre.

Collaboration Canada – É.-U.: mise au point d'un système de navette spatiale

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé qu'un échange de notes diplomatiques a eu lieu le 23 juin entre le Canada et les États-Unis afin de confirmer l'accord, entre le Centre national de recherches du Canada (CNRC) et la NASA, qui prévoit la participation du CNRC à la mise au point d'un véhicule spatial (technique avancée).

En vertu de cet accord, le CNRC, grâce à des ententes contractuelles avec l'industrie canadienne, doit concevoir, mettre au point et construire la première unité de vol du télémanipulateur de la navette spatiale (TNS). Celui-ci consiste en un bras articulé de 50 pieds, fixé à l'étage orbital de l'astronef *Orbiter*, composante orbitale de la navette spatiale. Le TNS servira à extraire les satellites scientifiques et autres véhicules spatiaux de la soute de l'étage orbital et à les placer sur orbite. Il servira aussi à ramener sur terre les charges utiles récupérables.

Depuis novembre 1975, la société

SPAR Aerospace Products Ltd. travaille à la conception préliminaire du projet en tant que premier entrepreneur, en collaboration avec la RCA Ltd., la CAE Electronics Ltd., et la Dilworth, Secord, Meagher and Associates Ltd. La SPAR et les sous-traitants doivent également concevoir et mettre au point un simulateur terrestre destiné à reproduire les conditions dans lesquelles le TNS devra fonctionner dans l'espace.

L'accord est analogue à l'entente passée entre la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA), aux termes de laquelle l'ESA est chargée de concevoir, de mettre au point et de construire le *Spacelab*, laboratoire spatial habité, placé de façon permanente à l'intérieur de l'astronef *Orbiter* au cours de la mission *Spacelab*.

Le Canada et l'Europe assurent le financement des travaux de recherches et de développement qui leur incombent en vertu du programme. L'accord NASA-CNRC assure au Canada l'accès tant à la navette spatiale, pour le lancement d'astronefs et les missions de service, qu'au *Spacelab*, pour les expériences et les applications; entre-

temps, il prévoit aussi l'accès à des rampes de lancement ordinaires. Le Canada a besoin d'une ouverture sur l'espace non seulement pour assurer la viabilité des programmes de recherche dans le domaine de la science spatiale, mais encore pour exploiter le potentiel sans cesse croissant des communications par satellites et des systèmes de détection. De plus, le programme TNS améliorera la capacité de l'industrie canadienne en matière de conception et de construction de véhicules spatiaux (technique avancée) et à l'avenir, fournira au Canada une assise technologique lui permettant de jouer un rôle sur le marché mondial des télémanipulateurs utilisables dans divers milieux.

■ Au cours des cinq premiers mois de 1976, le total des ventes des véhicules automobiles neufs a été de 540 586 unités (522 846 en 1975) représentant une valeur de 3 217,6 millions \$, soit une augmentation de 16,3% de la valeur des ventes enregistrées pour la même période l'an dernier.